

Cahors n'échappe pas aux conséquences de l'évolution démographique. L'allongement de la durée de vie et les changements de comportements sociologiques entraînent un problème de garde des personnes âgées atteintes par la maladie d'Alzheimer. La Ville de Cahors a choisi d'ouvrir une Unité de vie protégée et de créer un comité de pilotage pour réfléchir à l'accueil de jour.

UNE UNITÉ ALZHEIMER OUVRIRA DANS UN AN À LA RÉSIDENCE D'OLT



Pose de la première pierre de l'unité Alzheimer

Le bâtiment de 300 m² sera livré l'été prochain, il permettra d'accueillir une quinzaine de personnes. Le projet s'inscrit dans les normes actuelles de créer de petites unités adjacentes à une structure plus importante. La société Polygone, propriétaire du bâtiment, a répondu à un cahier des charges dans lequel les contraintes sont importantes. En premier lieu, la sécurité, l'unité bien qu'intégrée à la résidence Olt sera totalement indépendante. Un système automatique par reconnaissance individuelle permettra d'entrer ou de sortir du bâtiment, il a pour but d'éviter les fugues des personnes désorientées. « C'est un challenge gratifiant pour notre société que de répondre à cette demande de la Ville de Cahors » nous a confié Pascal Lacombe, le directeur général de la SA Polygone, « en complément de notre cœur de métier, qui est la location, nous avons développé l'accession à la propriété et l'aménagement du territoire par la construction de maisons de retraite... »

15 chambres sur 300 m²

Le Centre Communal d'Action Sociale de Cahors sera locataire et aura en charge la gestion de l'unité. En partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil général du Lot, il déterminera le projet de vie de l'établissement. Pour Serge Laybros, adjoint au maire en charge des affaires sociales, c'est logiquement que la Ville par l'intermédiaire de son CCAS a fait le choix d'ouvrir une unité Alzheimer : « Cette construction est une première réponse à la demande des Cadurciens. En parallèle, nous avons créé un comité de pilotage autour d'un projet d'accueil de jour. Il permettra aux familles qui travaillent de nous confier leur parent ».

Réflexion engagée autour de l'accueil de jour

La Ville de Cahors, en partenariat avec France Alzheimer et Agir pour mieux vivre, a mis sur pied un comité de pilotage dans lequel le Conseil général du Lot et l'Agence Régionale de Santé sont associés. Cette instance proposera dans les mois à venir un projet de création d'un accueil de jour pour malades d'Alzheimer. « J'ai pleine conscience des problèmes auxquels doivent faire face les familles » glisse Jean-Marc Vayssouze-Faure, le maire, à l'initiative de cette proposition, « nous devons être à l'écoute et répondre à ces attentes justifiées. »

Pour Noëlle Boyer, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et à la solidarité intergénérationnelle, Cahors doit proposer un accueil de jour : « Ces structures hébergent les personnes

âgées sur de courtes durées (demi-journée ou journée) et sur des périodes plus longues, par exemple quand les familles doivent s'absenter que ce soit pour raisons professionnelles ou personnelles ».

L'association Agir pour mieux vivre, par la mise à disposition d'un professionnel, assurera la conduite de ce comité.

Une unité Alzheimer et de soins longue durée au Payrat

La redistribution et l'agrandissement du centre hospitalier ont conduit l'établissement à ouvrir une antenne sur le secteur du Payrat. Une unité de soins longue durée de 5 000 m² accueille désormais 26 patients atteints d'Alzheimer et 34 personnes âgées requérant un suivi médical constant.